

Cinquième Assemblée générale annuelle

**ASSOCIATION DES ANCIENNES ET ANCIENS  
ÉCOLE SECONDAIRE MARCELLIN-CHAMPAGNAT**

Mercredi 12 octobre 2022, 19 h  
École secondaire Marcellin-Champagnat

**PROCÈS-VERBAL**

---

PRÉSENCES

---

Étaient présents (es) :

- Jacques Arès – 1978
- Mathieu Boulerice - 1995
- David Farley – 1997
- Jean-Luc Hébert - 1985
- Patrick Lamarche – 1988
- Bertrand Larocque - 1975
- Paul Payette – 1981
- Pascal Raymond - 1998

Réunion assistée de : Claudie Boyer

---

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

---

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 19 h 05 par madame Claudie Boyer. Elle souhaite la bienvenue à tous.

Il y a huit membres de la corporation présents à l'assemblée, ce qui représente plus que le minimum requis selon les statuts.

Le quorum requis pour la tenue de toute assemblée générale des membres est constitué de la présence de deux (2) membres.

Le quorum est vérifié.

---

## 2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

---

Il est proposé par monsieur Mathieu Boulerice de nommer madame Claudie Boyer comme présidente d'assemblée et secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

---

## 3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

---

La présidente d'assemblée, madame Claudie Boyer, constate la conformité de la procédure de convocation des membres aux règlements généraux de l'Association des anciennes et anciens de l'ESMC.

Celle-ci a été acheminée le 15 septembre 2022, soit au moins 21 jours avant la tenue de l'assemblée, accompagnée de l'ordre du jour de la présente assemblée et du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 27 octobre 2021.

---

## 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

L'adoption de l'ordre du jour, sans aucune modification, est proposée par monsieur Mathieu Boulerice.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. L'ordre du jour est adopté sans modification.

---

## 5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

L'adoption du procès-verbal du 27 octobre 2021 sans aucune modification est proposée par monsieur Jacques Arès.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le procès-verbal est adopté sans modification.

---

## 5. MOT DU PRÉSIDENT

---

Monsieur David Farley, président, s'adresse à l'assemblée :

Merci à vous d'être présents ce soir. L'année 2022-2023 sera synonyme d'une véritable reprise des activités externes pour l'Association des anciennes et anciens ESMC. D'ailleurs elle débute

dès ce samedi avec l'événement Grand rassemblement auquel tous les anciennes et anciens ont été convoqués, toutes cohortes confondues. Les anciens membres du personnel sont également les bienvenus.

---

## 7. RAPPORT DES ACTIVITÉS

---

Madame Claudie Boyer, coordonnatrice fait la présentation des activités ayant eu lieu au cours de la dernière année.

L'Association des anciennes et anciens de l'ESMC en était à sa quatrième année d'existence. Cette année représentait un retour un peu plus à la normale.

Parmi les activités ayant eu lieu, on compte l'activité La Fierté de nos Racines, la Journée Formations et Carrières 2021 ainsi que des activités Retrouvailles

### **Activité La Fierté de nos racines**

- Jeudi 14 octobre 2021
- 5 à 7 où un représentant par cohorte était invité.
- 45 arbres ont été plantés pour chacune des cohortes depuis 1975.
- Les invités ont identifié leur arbre avec une plaquette sur laquelle est inscrite une année.
- Visite de la bibliothèque récemment rénovée.

### **Journée Formations et Carrières 2021**

- Vendredi 5 novembre 2021
- Activité offerte principalement aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire.
- 19 conférenciers anciens ont donné un atelier-conférence à 2 reprises à de petits groupes d'élèves.
- 26 établissements scolaires ont participé à l'activité de kiosques au gymnase 2. Les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire avaient une période de classe allouée à la visite des kiosques alors que les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire pouvaient s'y rendre sur leur heure de dîner.
- Une conférence de clôture a été offerte aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire par monsieur Martin Vachon, humoriste et acteur, finissant 2001.

### **Activités Retrouvailles**

- Samedi 28 mai 2022 – Cohorte 1992 - Près de 80 personnes sur 120 finissants étaient de la partie.
- Vendredi 3 juin 2022 – Cohorte 2020 - L'ÉSMC a reçu cette cohorte qui n'avait pas terminé leur année scolaire et leur secondaire comme il se doit avec remise de diplôme et bal.

#### **Animation des réseaux sociaux – Page Facebook**

- Publications de témoignages d'anciens
- Publication sur la thématique des locaux et leurs modifications

#### **Inscriptions au répertoire officiel**

Bien que ce ne soit pas une activité comme telle, les inscriptions au répertoire officiel sont possibles en tout temps

À ce jour, nous comptons 2 640 inscriptions au répertoire officiel des anciens sur un total de 6 467.

C'est donc 40,8 % de finissants qui sont inscrits à ce répertoire.

Une augmentation de 4,7 % (36,1 % inscrits en 2021)

---

### 8. QUITTANCE DES ADMINISTRATEURS

---

Il est proposé par monsieur Bertrand Larocque de donner quittance complète et entière aux administrateurs de l'Association des anciennes et anciens de l'École secondaire Marcellin-Champagnat pour l'exercice 2021-2022.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

---

### 9. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

---

Il est proposé par monsieur Jacques Arès de nommer monsieur Bertrand Larocque comme président d'élection et madame Claudie Boyer comme secrétaire.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

---

### 10. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

---

Conformément aux règlements généraux, monsieur Larocque, aidé de madame Boyer, annonce que les sièges pairs soient les sièges 2, 4, 6 et 8 sont à élire les années paires.

Voici les membres du conseil dont le mandat prendra fin.

- Alexandre Marion – Poste 2
- Véronique Frenet – Poste 4
- Alexandre DiPisa – Poste 6
- Mathieu Boulerice – Poste 8

Également, madame Boyer précise que deux postes sont à remplacer à la suite de démissions survenues en cours d'année :

- Hugo Roy – Poste 5 – Démission - a remplacé pour un mandat d'un an
- Pascal Cloutier – Poste 1 – Démission - a remplacé pour un mandat d'un an

Il y a donc 6 postes en élection :

- Siège 1            Pascal Cloutier
- Siège 2            Alexandre Marion
- Siège 4            Véronique Frenet
- Siège 5            Hugo Roy
- Siège 6            Alexandre Di Pisa
- Siège 8            Mathieu Boulerice

Le président d'élection mentionne que deux des personnes déjà en poste ont démontré de l'intérêt pour faire un autre mandat. Il s'agit de monsieur Mathieu Boulerice ainsi que madame Véronique Frenet.

Pour sa part, messieurs Alexandre Di Pisa et Alexandre Marion ont signifié précédemment qu'il était impossible pour eux de poursuivre l'aventure.

Monsieur Larocque, président d'élection, demande à madame Boyer si des candidatures ont été reçues, afin d'occuper un poste sur le conseil d'administration. Elle mentionne n'avoir reçu aucune nouvelle candidature.

Monsieur Larocque demande si d'autres personnes sont intéressées à occuper un poste sur le conseil d'administration. Personne ne signifie son intérêt.

Aucune autre personne ne se présentant, le président d'élection propose la clôture des mises en candidature.

Monsieur Mathieu Boulerice et madame Véronique Frenet sont donc élus sur le conseil. Il demeure aussi quatre postes à combler.

---

#### 11. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE – ÉLECTION DES OFFICIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

---

Les membres du conseil d'administration étant peu nombreux, il est convenu de reporter l'élection des officiers lors de la prochaine rencontre du conseil.

---

12. REPRISE DE L'ASSEMBLÉE – PRÉSENTATION DES OFFICIERS

---

À la suite de l'élection des officiers lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration, la composition du conseil sera communiquée sur les réseaux sociaux, le site web et dans l'infolettre L'Ambassadeur.

---

13. VARIA

---

Aucun point n'ait ajouté et aucune question n'est posée.

---

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

Monsieur Jacques Arès propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La levée de l'assemblée générale a lieu à 19 h 29.

---

Madame Claudie Boyer  
Président et Secrétaire d'assemblée